

Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 9 décembre 2019

Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

Collège A - Enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-se-s (9)

• présent-e-s: Fabienne AGASSE, Julia DE SIGOYER, Christophe FURGET, Odile GAROTTA,

Jean-Manuel GROUSSON, Anne MILET, Nicolas SZAFRAN, Gabrielle

TICHTINSKY

excusée : Catherine PARENT-VIGOUROUX

Collège B - Personnels du DLST (3)

présentes : Laurence MARTELLE, Evelyne ZORZETTIG

• excusé : Raphaël DUMONT

Collège C - Etudiants (5)

• présent-e-s : Tristan DYE, Romane LAMERAND

absent-e-s: Ahmed M'SABOU, Xavier PRANDO, Céline RIGOLLET

Membres extérieurs (4)

présente : Joanna FOURNIE

excusé-e-s: Nathalie BIENVENU, Anaïs BLANC, Jean-Christophe LARBAUD

Membre de droit (1)

• **présent**: Yves MARKOWICZ, directeur du DLST

Invités Permanents (19)

• présent-e-s: Aurore AKOKA (représentant Marie-Cécile DARRACQ), Véronique BLANDIN,

Denis BOUHINEAU, Jérôme DUPUY, Chantal FAYOLLE, Olivier JACQUIN,

Françoise JUNG, Frédérique NEAU, Frédérique SIMONOT, Gérald ZEZZA

• excusé-e-s: Florence COURTOIS, Armelle PHILIP, Dominique SALETTI

• absent-e-s: Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Erwan LANNEAU, Philippe MOREIRA, Annie

PESENTI, Sébastien SOULAN, Anne-Marie STRANO-THIBOUD

Invité(e)s : Sandrine GARBARINO (DFCA), Marie LEMAIRE (directrice de la DFCA)



ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du compte-rendu du conseil du 14 octobre 2019
- 2. La formation continue au DLST
- 3. Faculté des sciences
- 4. Effectifs à la rentrée universitaire 2019 (suite)
- 5. Quelques analyses par profils
- 6. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 14 octobre 2019

Après rectification de la liste des présents, le compte-rendu du conseil du 14 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. La formation continue au DLST

(présentation par Marie LEMAIRE, directrice de la Formation Continue et de l'Apprentissage)

Les 4 missions de formation continue et d'apprentissage à l'UGA sont :

- permettre aux apprentis et aux personnes en reprise d'études d'intégrer des formations conduites par l'UGA, en les accompagnant dans la recherche de financements, leur admission, leur inscription, le suivi de leur formation, ... (offre de formation existante);
- concevoir des formations spécifiquement adaptées aux besoins des individus ou des entreprises (contenus, volumes horaires, pédagogie, ...) à partir de la compétence des enseignants-chercheurs de l'université;
- accompagner les personnes souhaitant valider des compétences acquises dans leur vie professionnelle et personnelle pour la validation d'un diplôme ou l'intégration d'une formation universitaire (VAE, VAPP, VES);
- permettre à des personnes souhaitant valider un diplôme équivalent au niveau baccalauréat de préparer le DAEU (en particulier le DAEU B, dont les enseignements ont lieu au DLST).

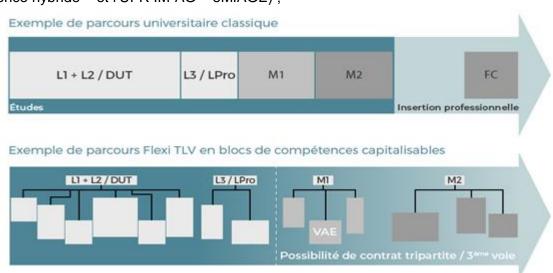
Pour cela, les 38 agents de la DFCA sont chargés d'accompagner les équipes pédagogiques et administratives de l'UGA, pour l'ingénierie pédagogique bien évidemment, mais aussi pour tout ce qui concerne la veille juridique, la communication, le lien avec la DIRRECTE, ... Parmi les composantes de l'UGA, 11 – dont le DLST – fonctionnent selon le modèle « Pack 2 »), c'est-à-dire que, moyennant un prélèvement sur les recettes, la DFCA pilote – ou participe fortement à – l'élaboration de la stratégie de formation, le suivi budgétaire, l'ingénierie des formations, ... (10 composantes ont, elles, opté pour le « Pack 1 », qui consiste à tout prendre en charge... et conserver l'intégralité des recettes). Pour le DLST, c'est Sandrine Garbarino qui est l'interlocutrice directe.

En 2019, la DFCA a mis en place une feuille de route avec 8 grands axes au service d'un objectif prioritaire, développer l'activité en levant des recettes suffisantes pour financer les formations mises en œuvre à destination de ces publics et permettre de développer l'activité :

 prioriser les domaines dans lesquels l'activité doit et peut être développée (apprentissage, formations qualifiantes en liens avec les besoins exprimés par les acteurs économiques);



- développer la visibilité de l'offre de formation existante et potentielle de l'université (plan de communication pour faire connaître la formation continue de l'UGA sur le territoire);
- développer un lien à l'entreprise et une offre adaptée et évolutive, structurer des partenariats forts auprès de financeurs permettant de consolider l'activité sur le moyen terme (ce qui est loin d'être évident, les partenaires ayant tendance à prioriser les formations de niveau inférieur au baccalauréat) :
- attester de la qualité des offres par l'obtention de la certification FCU, et accroître la qualité des offres et évaluer les formations (un énorme travail a été accompli ces derniers mois, qui s'est concrétisé par un audit il y a quelques semaines, qui devrait normalement déboucher sur l'obtention de la certification avant la fin de l'année);
- accompagner l'innovation dans l'ingénierie pédagogique appliquée aux publics en reprise d'études, grâce au projet « FlexiTLV » (qui a obtenu un financement sur 10 ans à partir de janvier 2019, dans le cadre de l'appel d'offre « Nouveaux Cursus à l'Université » du PIA3), dont l'objectif est la construction de parcours flexibles avec des cursus de formation modulaires et orientés compétences (blocs de compétences capitalisables), qui permettront d'envisager une « université de la formation tout au long de la vie », ancrée sur des modèles d'enseignement, de validation des acquis et de diplomation suffisamment flexibles pour accueillir de façon exhaustive les publics de formation tout au long de la vie (les premières formations débuteront en septembre 2020, et concernent en particulier l'OSUG, les STAPS Licence hybride et l'UFR IM²AG eMIAGE);



- améliorer la soutenabilité des offres en analysant les coûts de formation afin de clarifier la politique tarifaire (élaboration d'une grille tarifaire);
- clarifier et fluidifier les relations aux composantes dans la gestion de la FC (65 % des recettes encaissées par la DFCA sont reversées aux composantes);
- formaliser et simplifier les règles de fonctionnement internes aux services centraux de l'UGA (DGDRH, Service des langues, ...).

Certification FCU

La loi oblige tous les organismes de formation continue souhaitant mobiliser des fonds publics (Pôle emploi, Région, branches) à détenir une certification qualité, dont le référentiel est fixé par un décret de 2018 (12 critères). Ce référentiel est décliné pour les universités par l'association « Formation continue à l'université » (certification FCU).



Cette démarche exigeante, dont l'UGA a fait un de ses axes fort (d'autant que son impact dépassera le cadre de la FC), permettra de :

- faire reconnaître la qualité de notre offre, nous positionnant comme un acteur crédible auprès de nos financeurs et partenaires ;
- analyser nos procédures et nos pratiques, les formaliser, associer chaque corps de métier et monter collectivement en compétences ;
- travailler sous la forme du réseau « formation continue » de l'UGA autour de nos procédures et mettre en commun nos pratiques ;
- engager une démarche structurante d'amélioration de notre service sur le long terme.

Les domaines concernés par la certification sont l'accueil, l'information et l'orientation des candidats, l'accompagnement et le suivi des stagiaires pendant la formation (notion de référents), le lien entretenu avec le stagiaire après la formation (réseaux d'alumni), la mise à disposition de moyens performants (outils numériques, accessibilité, formation des agents, ...), l'accompagnement des intervenants, et la relation aux partenaires et financeurs.

Pour l'actuelle UGA, une démarche a été lancée en 2017 qui devrait aboutir avant fin 2019 : plusieurs temps de travail conduits avec les composantes (audits internes, ateliers, « cafés qualité », …) ; préaudit en juillet 2019 ; audit final du 18 au 22 novembre 2019, par la société VERITAS, au cours duquel 3 non-conformités ont été identifiées (quasiment pas de réseaux d'alumni, tous les CV des vacataires ne sont pas disponibles, des appels « mystère » ont révélé des failles dans les messages des répondeurs de certaines composantes). Des engagements doivent être pris dès maintenant pour l'obtention de la certification, et un nouvel audit est prévu dans 18 mois, au cours duquel il faudra apporter la preuve de la résolution de ces 3 problèmes de fond !

<u>N.B.</u>: G-INP est déjà certifiée depuis juillet 2019, et l'IEP va s'engager dans la démarche en 2020. L'ENSAG, elle, n'a quasiment aucune activité de formation continue.

La formation continue au DLST

Au DLST, l'essentiel de l'activité de formation continue est lié au DAEU B (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), dans le cadre duquel, depuis 2007, la composante accueille chaque année plus de 40 personnes. La formation est constituée de 4 modules (français et mathématiques + 2 modules à choisir parmi biologie, chimie et physique), et peut s'étaler sur 1 à 4 ans selon le nombre de modules suivis chaque année. Les enseignements ont lieu dans le bâtiment F, tous les jours de 17 à 20h.

Le DAEU est un outil de promotion sociale, qui accueille des stagiaires dont les conditions d'études sont parfois compliquées (jeunes mamans, reprises d'étude en plus d'un travail salarié). Une majorité des auditeurs (dénomination utilisée pour les étudiants du DLST) financent eux-mêmes leur formation, d'autres sont pris en charge par la région (PEC Région, dispositif dont le volume tend à diminuer) ou leur employeur (par exemple, le CHU). Le coût d'un module est de 550 €, mais l'UGA développe une politique tarifaire solidaire pour les auditeurs qui ne sont pas financés.

La réussite annuelle au diplôme est peu élevée, puisque la plupart des inscrits ne suivent pas tous les modules au cours de l'année, et ne peuvent donc valider le diplôme que la dernière année d'inscription.





Si la majorité des auditeurs qui valident le DAEU B ne s'inscrit pas par la suite dans un cursus de l'UGA (apparemment, ce diplôme peut être valorisé au sein des entreprises), on note par contre quelques belles réussites universitaires parmi lesquelles un étudiant admis en 2ème année de médecine après deux ans de PACES, et un autre admis en kiné après une L1 au DLST. Au sein du DLST, l'an passé, 3 ex-DAEU étaient inscrits en L1, dont un a validé la L1 IMA (DAEU obtenu en 2017), et 2 en L2, dont un a validé la L2 BIO (après avoir validé la L1 en un an) ; cette année, on compte 3 inscrits en L1, et 2 en L2 (dont l'étudiant qui a validé sa L1 l'an passé).

Le programme du DAEU B évolue en fonction des programmes de licence et des besoins des stagiaires (ainsi, le volume horaire en mathématiques a-t-il fait l'objet d'adaptations importantes ces dernières années). Il évolue également sur la forme, avec la participation au projet SONATE, dispositif national en ligne. Pour en savoir plus : https://dlst.univ-grenoble-alpes.fr/dispositifs-specifiques/formation-continue/diplome-d-acces-aux-etudes-universitaires-daeu-b-/.

Outre le DAEU B, le DLST accueille chaque année une dizaine de stagiaires FC à titre individuel, qui suivent une ou plusieurs UE.

Ces différentes activités pédagogiques se traduisent par des retombées financières pour le DLST. Après un pic de 2014 à 2017, essentiellement dû au financement du DAEU B par la région, ces recettes ont baissé pour revenir à environ 10 % des ressources propres du DLST. Des recettes appréciables, qui ont par exemple permis à la composante d'équiper un certain nombre de salles et amphithéâtres en vidéoprojecteurs à demeure.

3. Faculté des sciences

La Composante Sans Personnalité Morale a été créée suite au décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'université Grenoble Alpes et approbation de ses statuts.

Après consulation auprès des personnels, le choix du nom de la CSPM s'est porté sur « Faculté des sciences » (48,1% des votants). Une consultation est menée auprès des autres CSPM pour savoir si ce nom pourrait poser problème (la CSPM s'accaparant le vocable « sciences »).

Yannick VALLEE a été nommé directeur provisoire de la CSPM.

Il faut maintenant travailler sur les statuts, qui seront soumis au vote du CA du 12 mars 2020, et devront être préalablement votés par les conseils de composantes en février (une solution serait de réunir les 5 conseils ensemble, pour débat avant vote séparé). Bien que l'administration de l'UGA n'ait pas fourni de cadre pour la rédaction des statuts, celle-ci a été entamée par les directeurs de composante et DAC. Ils seront finalisés en janvier lors d'une réunion de la commission de préfiguration du conseil de CSPM.

4. Effectifs à la rentrée universitaire 2019 (suite)

Pour le DLST et le DSDA, les effectifs globaux ont été légèrement revus depuis le dernier conseil :

Grenoble : 2608		Valence : 394	
(2560) + 1,9 %		(404) - 2,5 %	
• L1 : + 7,7 %	1534	• L1 :	240
	(1424)	- 2,4 %	(246)
• L2 :	1071	• L2 :	105
- 5,5 %	(1133)	- 7,1 %	(113)
• L3 :	3 (3)	• L3 : + 8,9 %	49 (45)



L2

Au DLST, la diminution des effectifs en L2 (62 étudiants en moins) est en partie liée à un bon taux de réussite en L2 l'an passé et un effectif de L1 modéré. Les variations dans les effectifs diffèrent selon les parcours : quelques-uns sont en légère hausse (essentiellement les 4 parcours internationaux, GC et STE), mais la majorité voit ses effectifs diminuer, avec quelques parcours qui perdent plus de 13 % de leurs effectifs (CHB et CHI, probablement en lien avec un taux de réussite médiocre en L1 l'an passé, GMP, MIN et MAT, et surtout PHC – qui perd plus du tiers de ses étudiants – et PSTEM – qui a dû être fermé cette année, aucun des étudiants en L1 l'an passé n'ayant choisi ce parcours). Concernant les parcours PHC et PM (en très légère baisse), la question de l'orientation des PEIP est posée : il faudrait reconduire la réunion d'information sur l'orientation, qui n'avait pas été organisée l'an passée.

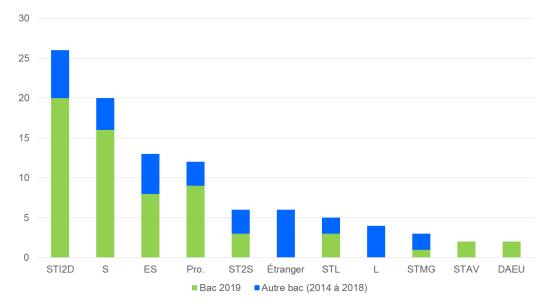
Au DSDA, la diminution du nombre d'étudiants en L2 (- 8) est surtout visible en INF et MIN, mais aussi en PHC et PMM, alors que le parcours CHB, lui, voit ses effectifs croître (+ 9 étudiants, soit une hausse de plus de 20 %).

Pour le DLST, une analyse des origines des étudiants montre que près de 63 % étaient en L1 au DLST l'an passé (672 étudiants), plus de 16 % sont des redoublants (174 étudiants) et 8 % (96 étudiants) sont des réorientés en L2. Les autres inscrits en L2 (13 %, soit 139 étudiants) sont passés par la commission d'admission de la LST (candidatures via Campus France ou eCandidat).

Propédeutique

Les responsables de parcours ont répondu « Oui si propédeutique » à 712 candidatures sur Parcoursup (procédure normale) : 93 ont accepté la proposition (dont 2 via la L1 MIASHS), auxquels se sont ajoutés 37 acceptations via la procédure complémentaire ou à la demande de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES), et 7 étudiants admis via eCandidat (procédure dédiée aux réfugiés et demandeurs d'asile). Parmi ces 129 étudiants potentiels, 10 étaient absents à la rentrée (qui ont été signalés sur Parcoursup), 6 se sont réorientés d'emblée hors LST et 1 a abandonné (après échanges avec les personnels de la DOIP).

Comme l'an passé, certains étudiants – qui n'avaient pas respecté les règles de fonctionnement de la propédeutique lors de la semaine de rentrée – ont été réorientés d'office en L1 (2), et 20 ont accepté une proposition de réorientation en L1 au vu de leurs résultats aux tests de prérequis (par contre, ils sont 16 à avoir refusé cette proposition, contre seulement 2 l'an passé). Enfin, 2 étudiants admis en L1 ont demandé à intégrer la propédeutique dès les premiers jours de l'année universitaire. Au total, il y a donc 99 inscrits, répartis en 3 groupes de niveau.





LST (effectifs sur les 3 années)

L'effectif total des différents parcours de la Licence en Sciences et Technologies est en hausse pour la 7^{ème} année consécutive : 4372 étudiants, soit 3978 à Grenoble (+ 1,9 %) et 394 à Valence (- 2,5 %).

En ce qui concerne les L3 grenoblois (Chimie-Biologie et Pharmacie, IM²AG, PhITEM), une hausse importante est observée (+ 11,4 %), en grande partie liée à des effectifs et un taux de réussite importants en L2 l'an passé; à Valence également, on note également une hausse importante en pourcentage (+ 8,9 %).

Grenoble : 3978		Valence : 394	
(3795) + 4,8 %		(404) - 2,5 %	
• L1 :	1534	• L1 :	240
+ 7 %	(1424)	- 2,4 %	(246)
• L2 :	1175	• L2 :	105
- 4,6 %	(1232)	- 7,1 %	(113)
• L3 :	1269	• L3 :	49
+ 11,4 %	(1139)	+ 8,9 %	(45)

Les effectifs des parcours des mentions Chimie et Sciences de la vie sont en légère hausse : 1859 étudiants = 752 L1 + 572 L2 + 535 L3, dont 153 à Valence (et 193 – parcours Biotechnologies pour la santé – dépendant de l'UFR de Pharmacie). Cette hausse est essentiellement liée à l'augmentation des effectifs en L3. On ne retrouve toutefois pas encore le maximum enregistré entre 2015 et 2017.

Pour les mentions Informatique et Mathématiques, on observe une nouvelle hausse : 1039 étudiants = 414 L1 + 314 L2 + 311 L3, dont 79 à Valence. Les effectifs ont pratiquement doublé en 7 ans (!), ce qui n'est pas sans poser de sérieux problèmes quant aux enseignants disponibles, d'autant que les enseignements de mathématiques peuvent constituer une part importante des parcours des autres mentions, en particulier en 1^{ère}, voire 2^{ème} année.

Enfin, pour les mentions EEA, Génie civil, Mécanique, Physique et Sciences de la terre, là aussi, une hausse importante est observée, avec un nouveau record en termes d'inscriptions pour ces 5 mentions : 1407 étudiants = 549 L1 + 389 L2 + 469 L3, dont 118 à Valence.

5. Quelques analyses par profils

La manipulation des fichiers d'inscrits et de résultats permet de s'intéresser à différents profils d'étudiants. Questionné par une collègue membre du groupe de travail sur le genre, Yves Markowicz s'est ainsi intéressé aux éventuelles différences homme/femme. La question des boursiers a également été posée, et une étude concernant les étudiants admis via la Commission d'admission de la LST a été une nouvelle fois effectuée.

Le genre au DLST

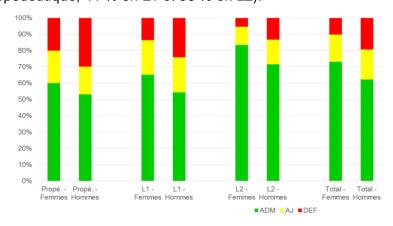


A la rentrée 2019, en L1 comme en L2, 40 % des étudiants sont des étudiantes. Le pourcentage de femmes varie fortement selon les parcours : en L1, de 11 % en SPI à 88 % en BIO Int. (avec une surreprésentation féminine dans les parcours sélectifs, par exemple environ 20 % d'étudiantes en



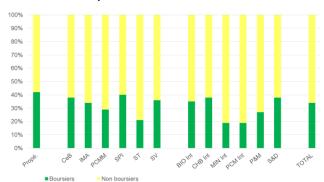
plus dans les parcours internationaux, par rapport aux versions francophones des mêmes formations); en L2, de 10 % en GMP à 77 % en BIO Int. (et là aussi, même si les différences sont moins importantes – et à l'exception notable de MIN Int. – une part plus importante d'étudiantes dans les parcours sélectifs).

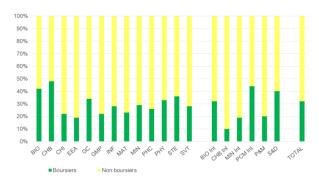
Au niveau des résultats des promotions 2018/2019, l'analyse par niveau d'études (propédeutique, L1, L2) révèle des taux de réussite nettement plus élevés (environ + 10%) pour les étudiantes (sachant que celles-ci étaient, comme à la rentrée dernière, en infériorité numérique, avec 23 % d'étudiantes en propédeutique, 41 % en L1 et 38 % en L2).



Les boursiers au DLST (2018/2019)

A la rentrée 2019, par comparaison avec les autres composantes de l'UGA, les parcours de L1 et L2 proposés au DLST sont ceux qui accueillent les plus faibles pourcentages de boursiers : 42 % en propédeutique, 34 % en L1 (45 % en moyenne pour toutes les L1 de l'UGA), 33 % en L2 (42 % en moyenne pour toutes les L2 de l'UGA). Cette spécificité du DLST interpelle, et amène des membres du conseil à se demander s'il n'y aurait pas un biais dans les chiffres, lié au fait que des parcours scientifiques plus ou moins proches quant à leur contenu existent à l'IUT, qui pourraient ; eux, accueillir préférentiellement les boursiers ? Hypothèse à prendre en considération...

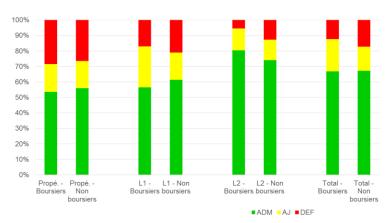




Comme pour les questions de genres, tous les parcours ne sont pas équivalents, certains accueillant beaucoup plus de boursiers que d'autres : en L1, CeB, SPI et SV, ainsi que (contrairement aux idées reçues ?) des parcours sélectifs comme BIO Int. ou CHB Int. (le faible effectif de S&D rend l'analyse en pourcentage peu judicieux) ; en L2, BIO et CHB, et PCM Int. Les parcours qui accueillent le moins de boursiers sont les L1 ST, MIN Int. et PCM Int., et les L2 EEA, CHB Int., MIN Int. et P&M.

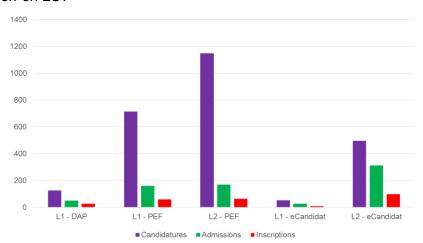
L'analyse des résultats de la promotion 2018/2019 montre que les boursiers ont des résultats sensiblement identiques aux non-boursiers en propédeutique, légèrement moins bons en L1 (- 5 %) et meilleurs résultats en L2 (+ 6 %). Par ailleurs, à l'exception de la propédeutique, les défaillants aux examens sont moins nombreux parmi les boursiers.





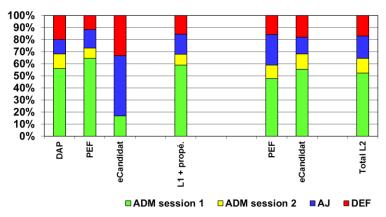
Bilans de la commission d'admission en LST

En 2018, sur un total de 2537 candidatures pour une admission en L1 ou L2, il y a eu 722 acceptations, qui se sont ne sont concrétisées que par 258 inscriptions à la rentrée 2018, soit à peine plus d'1 % des candidats, et seulement un étudiant admis sur 3.



Le pourcentage de dossiers retenus était respectivement de 15 et 23 % pour les demandes d'admission en L2 et L1 via Campus France (PEF, qui constituent près des ¾ des dossiers), 40 % pour les DAP (Demandes d'Admission Préalable, procédure pour les accessions en L1 à partir de pays qui n'ont pas d'espace Campus France), et supérieur à 54 % pour les candidatures via eCandidat. Le taux d'inscrits (par rapport au nombre de dossiers) est de moins de 10 % pour les candidatures via Campus France, aux alentours de 20 % pour toutes les autres candidatures.

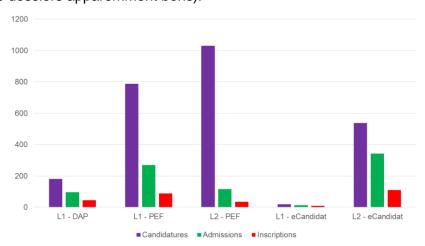
A l'exception des admis en L1 via eCandidat (procédures spécifiques aux demandeurs d'asile et réfugiés, dont les conditions de vie sont généralement peu propices aux études), les taux de réussite sont plutôt bons, supérieurs aux taux de réussite globaux pour les L1 (59 %) mais inférieurs pour les L2 (75 %).





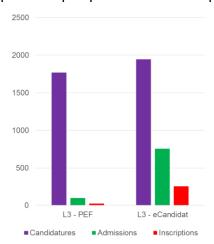
On peut légitimement conclure de cette analyse que la commission – et, au premier plan, les responsables de parcours et mentions, qui analysent les candidatures – fait un bon travail, retenant essentiellement des candidats dont les chances de réussite à l'année sont plus que correctes. Le tableau recensant toutes les informations concernant les inscrits 2018/2019 sera mis à disposition, afin d'améliorer notre connaissance des spécificités régionales (par exemple, voir s'il y a des pays ou des universités d'origine qui se distinguent par la qualité académique de leurs candidats, ou au contraire leur faiblesse en dépit de dossiers apparemment bons).

En 2019, alors qu'on aurait pu craindre une baisse du nombre de candidats en lien avec la nouvelle politique gouvernementale à l'égard des étudiants étrangers -stratégie « Bienvenue en France » (sic) -, le nombre de dossiers traités pour L1 et L2 a été quasi identique (2555).commission a accepté 839 dossiers, parmi lesquels 289 se sont inscrits en septembre dernier (soit des d'admission et d'inscription très proches de ceux de l'année précédente).



Par rapport à l'année précédente, le pourcentage de dossiers retenus – donc la qualité globale des candidatures – était en hausse, avec respectivement 11 et 34 % de dossiers acceptés pour les demandes d'admission en L2 et L1 via Campus France (à nouveau près des ¾ des dossiers), 54 % pour les DAP (Demandes d'Admission Préalable, et supérieur à 64 % pour les candidatures via eCandidat. Le taux d'inscrits (par rapport au nombre de dossiers) est de moins de 10 % pour les candidatures via Campus France (3 % pour les L2 !), aux alentours de 20 % pour toutes les autres candidatures (et même plus de 40 % pour les quelques candidatures pour une L1 via eCandidat)

En ce qui concerne les L3, 3713 candidatures ont été étudiées, qui ont donné lieu à 856 acceptations, et 282 inscriptions. Là aussi, la procédure eCandidat est beaucoup plus efficace, en termes d'inscrits (13 % des candidats inscrits pour eCandidat, 1 % pour Campus France).





6. Questions diverses

o Parcoursup : capacités d'accueil

Alors qu'on aurait pu craindre que, pour des raisons politiques, rien ne changerait, le CA a validé la demande de diminution des capacités d'accueil pour 4 parcours de L1 au DLST: CeB (160 au lieu de 190), IMA (225 au lieu de 255), PCMM (150 au lieu de 175) et SPI (100 au lieu de 130), soit une baisse de la capacité d'accueil globale du DLST de 115 places (- 9 %). Ces nouvelles capacités d'accueil sont toutefois supérieures au nombre d'inscrits via Parcoursup des années précédentes. Cet ajustement permettra simplement d'éviter l'éventualité d'une arrivée massive d'inscrits alors que les L1 sont déjà saturées (problèmes de moyens humains et de disponibilités de locaux).

Ressources humaines

La campagne d'emploi 2019 a atteint les ¾ de ses objectifs :

- titularisation de Lucy Carpentier;
- remplacement d'Orianne Soto partie à la retraite cet été par Martine de Palma, moyennant la transformation d'un emploi de catégorie B en emploi de catégorie C ;
- utilisation du support de catégorie B rendu disponible pour un concours qui a permis la promotion (tant espérée depuis plusieurs années) de Stéphanie Moyroud.

Un bémol toutefois, le recrutement « sans concours » non fructueux pour le poste d'assistant(e) de direction, mais nous espérons que ça n'est que partie remise.

En 2020, suite aux échanges fructueux du dialogue de gestion avec la DGDRH, nous avons obtenu les engagements ou propositions suivants :

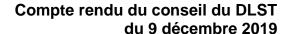
- passage en CDD de 3 ans (volet 1) du poste de gestionnaire « Oui Si / CPGE / admissions », au 1^{er} janvier 2020;
- passage en CDD de 3 ans (volet 1) du poste d'assistant(e) de direction au 1^{er} septembre 2020 (sous réserve d'entretien bilan positif), sachant que, si nous avions opté pour nouveau concours, le risque était – en cas d'échec – que nous ne puissions pas conserver parmi nous Gérald Zezza (il va donc avoir 3 ans pour retenter sa chance sur un concours, tout en continuant à travailler au sein du DLST);
- maintien en surnombre de Patricia Cajot, dont les missions évoluent (logistique et sécurité, en renfort des deux agents déjà en charge de la question).

Il a par ailleurs été convenu que Christelle Piccarreta, documentaliste au sein de l' \mathcal{K} , aurait la possibilité de se présenter à un concours non affecté de cat. B (et si elle le réussit, d'être affectée en tant que titulaire au DLST).

Informations des BU (Frédérique Simonot)

En premier lieu, il est rappelé que les personnels peuvent se réinscrire en ligne via https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr/ (rubrique Services - s'inscrire).

Un financement a été obtenu auprès de la VP FVU pour l'achat d'e-books pérennes (conservation des fichiers, contrairement aux abonnements à des plateformes d'accès sans chargement), voir https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr/collections/collections-numeriques-449871.kjsp?RH=1549544967647). Il est possible de faire remonter des demandes en écrivant à bu-docelec@univ-grenoble-alpes.fr (objet du message : Financement VPFVU). Toutes ces ressources devraient être accessibles à partir du 1^{er} trimestre 2020.





<u>NB</u>: de nouveaux abonnements sont d'ores et déjà prévus, *Orthodidacte* (ressource d'autoformation en orthographe), pour une période de 3 ans, et *CIDJ* (orientation), pour 1 an.

Les chiffres des inscriptions étudiantes à la BU montrent qu'il y a encore (malheureusement) une nette marge de progrès pour le DLST : à peine un quart des étudiants – 518 L1, 132 L2 – s'est inscrit depuis la rentrée. Une campagne de sensibilisation serait la bienvenue !

Pour le dépôt de document sur HAL, un guide en ligne est accessible — https://guide-hal.univ-grenoble-alpes.fr/ — et des ateliers de pratique sont organisés (https://guide-hal.univ-grenoble-alpes.fr/ — et des ateliers de pratique sont organisés (https://guide-hal.univ-grenoble-alpes.fr/ — et des ateliers de pratique sont organisés (https://guide-hal.univ-grenoble-alpes.fr/se-former/les-formations-complementaires/inscription-aux-formations-hal-395884.kjsp?RH=1489669426461.

Enfin, il est rappelé que

- la BUJF est ouverte jusqu'au vendredi 20 décembre et dès le 6 janvier, du lundi au jeudi de 8 à 22h, le vendredi de 8 à 19h, et le samedi de 9 à 17h;
- la BUDL est ouverte du lundi au vendredi de 8 à 19h, le samedi 9 à 17h, et (pour les examens) le dimanche 15 décembre de 9 à 17h (l'opération « dimanches » sera reconduite en mars-avril).

o Prochains conseils:

- 13 janvier 2020, seulement si nécessaire
- 10 février 2020 (compte financier 2019 / examens S1/S3)
- probable séance exceptionnelle en février 2020, avec les conseils des UFR Chimie-Biologie, IM2AG et PhITEM, et de l'OSUG (statuts de la CSPM)

La séance est levée à 19h05